



# Procès-Verbal

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2022

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

### 1. Représentativité de l'Assemblée

---

Nombre de Clubs : 211

Nombre de Clubs présents : 160, représentant 75.83 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 169

Nombre de voix représentées : 1 736, représentant 80.04 % du total des voix

### 2. Les invités

---

En préambule à l'Assemblée Générale, M. Alain MARTIN, Président du District, salue la présence de :

Je salue toutes les personnalités présentes et tout particulièrement :

- Madame Louise PAHUN, Vice-Présidente Sports solidaires et responsables, activités de pleine nature du Conseil Départemental
- Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Didier ESOR, Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Guy RIBRAULT, Président Délégué de la Ligue de Football des Pays de la Loire
- Monsieur Xavier LE SAUCE, Président du CDOS
- Monsieur Jean-Michel LE NY, Directeur d'agence Crédit Agricole de la Chapelle sur Erdre et Responsable du secteur Ouest
- Monsieur Jean-Pierre LAFFARGUE, Directeur de Secteur d'Agence Erdre & Loire au Crédit Agricole Atlantique Vendée.

qui nous font le plaisir d'assister à nos Assemblées Générales.

Nous excusons l'absence de :

- Monsieur Claude SIMONET, Président d'honneur de la FFF
- Monsieur Michel MENARD, Président du Conseil Départemental
- Monsieur Jean-Jacques GAZEAU, Président du District de Football de Vendée
- Madame Maud GEFFROY, Animatrice des partenariats au Crédit Agricole Atlantique Vendée
- Monsieur Olivier COLIN, Responsable commercial EUROFIELD

Les votes se feront de manière électronique, aussi, après avoir expliqué le fonctionnement aux membres présents, un vote d'entraînement a lieu, autour d'une question anodine.

### 3. Intervention du Maire de La Chapelle-sur-Erdre

**Fabrice ROUSSEL**

Nous remercions M. Fabrice ROUSSEL qui nous fait le plaisir d'être parmi nous.

Monsieur le Maire, au nom de tous nos clubs, je vous remercie pour la mise à disposition gracieusement de votre magnifique salle chaque année à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Le Président du District donne la parole à M. Fabrice ROUSSEL, Maire de la Chapelle sur Erdre

M. Fabrice ROUSSEL, s'exprime :

*« Monsieur le Président, Mesdames Messieurs, une nouvelle fois ravi d'être avec vous ce matin pour ouvrir cette Assemblée Générale.*

*C'est toujours pour moi un grand plaisir de vous accueillir ici à Capellia pour tout d'abord saluer les relations de qualité que nous avons avec le District. C'est un vrai partenariat pour faire en sorte que nos actions soient facilitées au quotidien, avec la mise à disposition de cette salle ainsi que du site du Buisson de la Grolle et les actions que nous pouvons mener au sein des locaux du District. Un grand merci à toute l'équipe pour ce beau partenariat.*

*Je suis évidemment là pour vous souhaiter une très belle saison, espérant qu'elle pourra être la plus sereine, la plus normale possible. Et je tenais à être là pour saluer votre engagement, celui de tous les bénévoles, de tous les éducateurs, vous faites vivre la passion du football à des dizaines de milliers de personnes et vous devez en être vivement remerciés puisque je sais en tant que Maire, l'engagement des bénévoles qui passent beaucoup de temps parfois même plus que des adjoints au Maire sur le terrain pour faire vivre leur club, dans un contexte où depuis deux ans vous êtes particulièrement mobilisés pour garder un maximum de contacts avec les adhérents.*

*Et je sais que cela n'a pas toujours été facile au regard des contraintes règlementaires que vous deviez appliquer.*

*Je pense que nous avons besoin de retrouver des moments sereins, des moments plus calmes, pour travailler au plus près de nos jeunes pour faire en sorte que le temps éducatif, le temps pédagogique soit présent parce qu'après ces deux années où il y a eu parfois de l'isolement, il est essentiel de pouvoir repartir du bon pied et de pouvoir faire en sorte que toute la société puisse continuer d'avancer.*

*La Chapelle sur Erdre, c'est une terre de football avec la grande diversité de cette pratique ; avec évidemment le FC Nantes sur nos terres, avec cette très belle Coupe de France que nous avons eu au mois de mai, mais aussi tout le plaisir que nous avons à la Chapelle sur Erdre d'accueillir les féminines du FC Nantes qui s'y entraînent.*

*Evidemment, l'ACC Football qui là aussi, a fait un gros travail pour développer le foot féminin. Et je n'oublie pas l'équipe de La Chapelaine et Nantes Métropole Futsal qui historiquement a été créé sur notre commune ; là aussi avec un titre européen féminin, là aussi avec une très belle Coupe de France au mois de mai. Et la capacité que nous avons à mutualiser des équipements puisque le Nantes Métropole Futsal utilise le nouveau CREPS, témoignant de la volonté de la ville d'être une ville sportive, pour faire en sorte que chacun puisse assouvir sa passion.*

*Voilà, une nouvelle fois encore, une très belle saison et une très belle Assemblée Générale à vous toutes et à vous tous. »*

## **4. Ouverture de l'Assemblée Générale**

**Alain MARTIN**

*« Nous voici réunis une nouvelle fois ce matin pour notre traditionnelle Assemblée Générale.*

*Je ne voudrais pas commencer nos travaux sans avoir une pensée pour tous ceux qui, dans le cercle de notre football départemental, nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale, ainsi qu'à ceux et celles qui sont confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie.*

*Une pensée particulière pour Georges Le GLÉDIC fidèle serviteur du football ; membre du Comité de Direction depuis 2000.*

*Au sein du District, il a intégré plusieurs commissions dès son arrivée (Sportive, Appel de Discipline, Communication et Formation). C'est au sein de la Commission Sportive et de la Gestion des Compétitions Seniors Masculins qu'il sera un élément moteur de leurs organisations. Grâce à sa connaissance des règlements mais aussi du fonctionnement et de la gestion des compétitions dont la réalisation des calendriers chaque saison, il assurait un important travail de l'ombre chaque saison. Une fois retraité, Georges LE GLÉDIC intègre également de nouvelles commissions (Label, Pratiques Diversifiées...) et continuera jusqu'au bout à s'y investir...*

*Je vous demande de vous lever afin de nous recueillir quelques instants.*

*Merci »*

Le Président Alain MARTIN ouvre l'Assemblée Générale à 09h12.

## **5. Approbation des P.V. des Assemblées Générales du 11 septembre 2021**

Approbation des Procès-Verbaux des Assemblées Générales du 11 septembre 2021 à La Chapelle-sur-Erdre paru le 07 octobre 2021 sur le site Internet du District :

Conformément à la réglementation électorale, les votes sont les suivants :

147 clubs ayant voté  
1 618 voix exprimées

	<b>Voix</b>	<b>Pourcentage</b>
Pour	1 594	98.52 %
Contre	24	1.48 %

Les Procès-verbaux des Assemblées Générales du 11 septembre 2021 sont adoptés à 98,52 %.

« Mesdames, Messieurs les Présidents de Clubs,  
Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu présent à notre Assemblée Générale.

Je remercie les personnalités ainsi que nos partenaires institutionnels ou privés, qui de par leur présence, montrent ainsi tout l'intérêt porté à notre District et à ses clubs.

Merci à vous, tous les bénévoles dans les clubs, femmes et hommes pour tout le travail que vous effectuez sans oublier les 173 bénévoles issus de nos clubs qui participent à la vie du District.

J'en profite pour lancer un appel à vous tous afin d'étoffer l'ensemble de nos commissions ; sans oublier les postes à pourvoir dans le Comité de Direction.

Le football est à l'image du temps qui file.

Nous venons de vivre une saison qui est allée à son terme après deux exercices très perturbés sportivement.

L'envie et la passion sont revenues... Enfin presque !

Et nous avons retrouvé le plaisir d'être à nouveau sur et autour des terrains, même si la compétition a souvent pris le pas sur le plaisir.

Je me dois de revenir sur les incivilités qui ont émaillées la saison.

Je ne suis pas sûr que nous ayons déjà connus autant d'incidents sur les stades : agressions verbales, physiques, bousculades entre joueurs, joueurs et spectateurs, éducateurs, sans parler des insultes sur les réseaux sociaux.

Heureusement pas d'agression physique contre un arbitre.

Une assemblée générale est un moment essentiel dans la vie d'une association. Il est toujours bon de présenter des chiffres, premier signe de santé générale de notre sport avant de développer les constats et perspectives.

Maintenant, il nous faut faire le bilan de la saison 2021/2022.

Nous vous avons fait parvenir au préalable les rapports financiers ainsi que les rapports d'activités.

Le Trésorier, Jérôme PESLIER, ainsi que le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, ne manqueront pas de vous les commenter et si besoin de vous fournir les explications complémentaires.

L'effectif des licenciés est de 56 521 pour 52 302 la saison précédente, saison perturbée par la pandémie.

A ce jour, nous sommes 49203 pour 49087 licenciés à la même date l'année dernière soit + 116 licenciés.

Comme je vous le faisais savoir il y a un an, lors de notre Assemblée Générale, je suis très inquiet au niveau de l'arbitrage.

Nous ne sommes pas en capacité de désigner 3 arbitres en D1, mais malheureusement qu'un seul.

Et à ce jour, nous désignons un arbitre sur l'ensemble de la D2 et quelques-uns sur la D3.

Notre objectif est de faire arbitrer un maximum de match par un arbitre officiel désigné.

Chaque saison, nous perdons beaucoup d'arbitres jeunes à cause de l'environnement des matchs :

- Particulièrement le comportement des parents
- Et celui de l'encadrement des équipes

Où est l'éducation si l'on passe une partie de la rencontre à apostropher l'arbitre ?

Ce n'est plus possible, Mesdames et Messieurs les Présidents.

Je vous demande de faire le nécessaire près des parents ainsi que près de vos éducateurs et dirigeants.

En cohérence et collaboration avec la Ligue, nous avons pris le problème à bras le corps en lien avec le Président de la CRA.

Nous avons mis l'accent sur :

- Le recrutement
- La formation
- L'accompagnement des nouveaux arbitres

Il nous faut fidéliser nos nouveaux arbitres.

Pour ce faire, nous avons décidé la mise en place d'un Conseiller Technique Départemental en arbitrage (CTDA) Florian COSSIC a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juin.

Après la pause, il présentera ses différentes missions.

Comme vous allez pouvoir le constater, la situation financière a été, comme d'habitude, gérée de main de maître ; ce qui nous permet de pouvoir faire des dotations à nos clubs.

Nous l'avons fait pour la 1<sup>ère</sup> fois lors de notre AG de 2017 et ce sera de nouveau le cas.

Des dotations vous seront remises à la clôture de cette AG.

Notre District, par le nombre de pratiquant est le premier sport collectif du département.

Notre discipline doit maintenir son premier rang par la qualité des valeurs qu'elle exprime.

Notre football doit être une référence en Loire-Atlantique, aussi bien par sa réussite sportive que dans sa fonction sociale.

Il nous faut à la fois, rassembler, rassurer et réformer pour permettre à chacun de trouver sa place.

Le centre de gestion District, n'existe que pour rassembler, organiser et gérer toutes les formes de notre sport sans exclusivité et sans exclus et d'en valoriser toutes les pratiques.

Parce qu'il est simple à pratiquer, attractif pour toutes les générations et toutes les couches sociales ; le football continue à susciter intérêt et passion.

Il n'y a qu'un seul football, c'est le plaisir du jeu.

*Le football est un jeu, d'abord un jeu, toujours un jeu.*

*Même aujourd'hui ou les déviances et les menaces rodent autour de lui.*

*Tout le monde est égal devant le jeu.*

*Formateur et élément de motivation pour les pratiquants, le principe de compétition ne doit pas être pour autant une fin en soi.*

*Dans une société de plus en plus individualiste et égoïste, le rôle social et citoyen doit être reconnu et conforté.*

*Dans ce monde sans cesse en évolution, il nous faut toujours voir plus loin et travailler, non pas pour nous même, mais pour ceux qui viendront demain ; et plusieurs chantiers nous attendent.*

*Ce sont :*

- Les joueurs
- Les dirigeants
- Les arbitres
- La technique
- L'administratif

*Personne ne doit combattre même fraternellement mais bien au contraire se compléter.*

*A cette condition, nous continuerons tous à avancer, à apporter quelque chose de positif à cet édifice que d'autres avant nous ont commencé à bâtir, quelque fois avec plus de réalisme car non dicté par les mêmes exigences.*

*C'est vrai que l'époque que nous vivons, plus moderne, pose beaucoup de difficultés avec les nouvelles évolutions, les nouvelles méthodes.*

*Nous sommes, même si nous ne le voulons pas, confrontés à l'ère de l'argent, de l'information tous azimuts, des réseaux sociaux, de technique de gestion, de l'informatique.*

*Cet amalgame fait entrevoir d'autres possibilités mais rend la vie plus contraignante.*

*Je ne peux conclure sans adresser toutes mes félicitations à tous les clubs qui ont accédé au niveau supérieur, masculin, féminin, aux vainqueurs des coupes, aux arbitres, aux éducateurs.*

*Mes remerciements à tous mes collègues du Comité et des commissions.*

*Je tiens à remercier personnellement le personnel administratif et technique du District ; rouage indispensable pour soutenir le travail au quotidien et accompagner les projets en cours tout en menant les réflexions de demain.*

*Remerciements également à tous nos partenaires institutionnels et privés.*

*Et je ne saurais terminer mon intervention sans vous saluer tous, vous les dirigeants, éducateurs, arbitres de nos clubs, sans qui le Football ne saurait vivre.*

*Alors, je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des élus, un grand MERCI.*

*Continuons à travailler ensemble pour le bien-être de tous les pratiquants, en ayant toujours à l'esprit de veiller en permanence à ce que nos compétitions, mais aussi et surtout tous nos rassemblements de jeunes, se déroulent dans la plus grande sérénité, dans un environnement sain et avec un respect total de nos arbitres et des autres acteurs.*

*Enfin pour terminer, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite de vivre une belle saison.*

*Merci de votre écoute et bonne Assemblée. »*

## **7. Rapport Moral 2021/2022**

**Jean-Pierre BOUILLANT**

Le Secrétaire Général, Jean-Pierre BOUILLANT, rappelle :

« Mesdames, Messieurs,

*Je suis très heureux de vous présenter ce rapport moral de la saison 2021/2022, une saison qui a eu un déroulement normal après deux années perturbées par la pandémie ou il a fallu s'adapter aussi bien dans les clubs qu'au District.*

*Vous avez tous reçu et pris connaissance, je n'en doute pas, de ce rapport moral qui fait une quarantaine de pages. Je ne vais donc pas vous le lire intégralement ce matin, j'insisterai juste sur quelques points importants et nous ferons un tour d'horizon de la saison à l'aide de quelques images et vidéo.*

### **LICENCIÉS**

*Le COVID a laissé quelques traces puisque le nombre de licenciés est en baisse par rapport à la saison de référence d'avant COVID 2018/2019, (56 521/58 077). Si cette diminution est sensible au niveau des licenciés seniors, elle est en partie compensée par les jeunes (augmentation dans les catégories des U16 à U18) et les féminines dont le nombre est en constante progression (5 713/4595 en 2018/2019). Il est à noter également une baisse des effectifs chez les très jeunes en espérant que ce phénomène reste ponctuel.*

*Au niveau des dirigeants, la diminution a été plus spectaculaire, cependant les premiers états des licenciés dirigeants et volontaires pour la saison qui vient de débiter laisse à penser que la situation va se régulariser et que la passion du foot mis en berne pendant deux ans se réveille chez nos bénévoles. C'est là, une bonne nouvelle.*

### **PEF et ECORESPONSABILITE**

*Le programme éducatif fédéral « PEF » a été suivi par 35 clubs qui ont déposé 178 actions. Ce programme, ainsi que le challenge « Ecoresponsabilité » initié par le District en début de saison doit inciter les clubs à être des acteurs*

*dans la protection de notre environnement par la mise en place d'actions simples et efficaces. Ces dispositifs s'adressent aux licenciés mais également au public autour du stade, et nous comptons sur vous pour les mettre en évidence et en faire de la publicité.*

#### **PRATIQUES DIVERSIFIEES**

*Les différentes pratiques (FitFoot ; Futnet, Golf Foot, foot à l'école...) ont poursuivi leur développement, ainsi que les coupes Foot 5 (pour les catégories des U13 aux vétérans masculins et féminines) qui ont proposées de plaisantes finalités.*

#### **LABELS**

*Félicitations aux 21 clubs qui se sont investis pour obtenir une des trois labellisations décernées par la Fédération Française de Football pour les saisons 2022/2025.*

#### **NOUVAUTES**

*. Expérimentation U13 M « passerelle » : afin de faciliter la transition entre le foot à 8 et le foot à 11, ce dispositif mis en place pendant 2 mois à la fin de saison a été apprécié et sera renouvelé sur une période plus longue en 2022/2023.*

*. Coupe et Challenge : pour la première fois, une phase de poules a été instaurée avant les éliminations directes à partir des 32èmes de finale. Cette formule permettant aux équipes d'effectuer plus de matchs sera reconduite.*

#### **DISCIPLINE**

*Le président l'a évoqué, le point noir reste la discipline, la commission a traité 9231 dossiers lors de 66 réunions. Des fraudes sur feuilles de match ou des actes de brutalité ont entraîné, à juste titre, de lourdes sanctions. Cette saison a aussi connu une recrudescence de violences verbales et de comportements intimidants envers de jeunes arbitres, émanant de dirigeants ou de spectateurs. Enfin, la commission a été amenée à sanctionner des agissements répréhensibles commis par le biais des réseaux sociaux, phénomène qui tend à se développer. Il y a sans doute des messages à faire passer au niveau des clubs notamment vis-à-vis des jeunes.*

#### **FINALES DEPARTEMENTALES**

*Après deux ans de suspension, ce fut un véritable plaisir de retrouver les événements de fin de saison. Le 28 mai à Saint-André des Eaux, les finales de la coupe Albert BAUVINEAU et du challenge Albert CHARNEAU se sont déroulées dans une superbe ambiance avec plus de 1 500 spectateurs heureux de se retrouver autour d'un stade et de donner un air de fête à ces finales disputées sous le soleil.*

*Je vous propose de voir tout cela en images, dans un petit film qui va retracer les moments forts de la vie de votre district en cette saison 2021/2022.*

#### **CONCLUSION**

*Merci à Julien GRANDJEAN, notre chargé de communication pour la réalisation de ce beau document. Et pour terminer, je vous souhaite une très belle saison avec le plaisir de se retrouver nombreux autour des terrains, pour profiter de ce beau jeu qu'est le football, à condition de le vivre dans la bonne humeur, le respect, la tolérance et la convivialité car finalement ce n'est qu'un jeu.*

*Merci de votre attention. »*

## **8. Approbation du Rapport Moral 2021/2022**

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

137 clubs ayant voté  
1 542 voix exprimées

	<b>Voix</b>	<b>Pourcentage</b>
Pour	1 517	98.38 %
Contre	25	1.62 %

Le Rapport Moral 2021/2022 est adopté à 98.38 %.

## **9. Présentation des comptes financiers**

**Jérôme PESLIER**

*« Mesdames, Messieurs les représentants des clubs,*

*Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations prévoyant que les comptes doivent être soumis à l'approbation de leurs membres, vous les clubs, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes du District pour la saison 2021-2022 (du 1er juillet au 30 juin) tels qu'ils vous ont été transmis au préalable par messagerie officielle.*

*Mes commentaires porteront sur le diaporama qui vous est présenté, reprenant **les points principaux** et **les variations importantes**.*

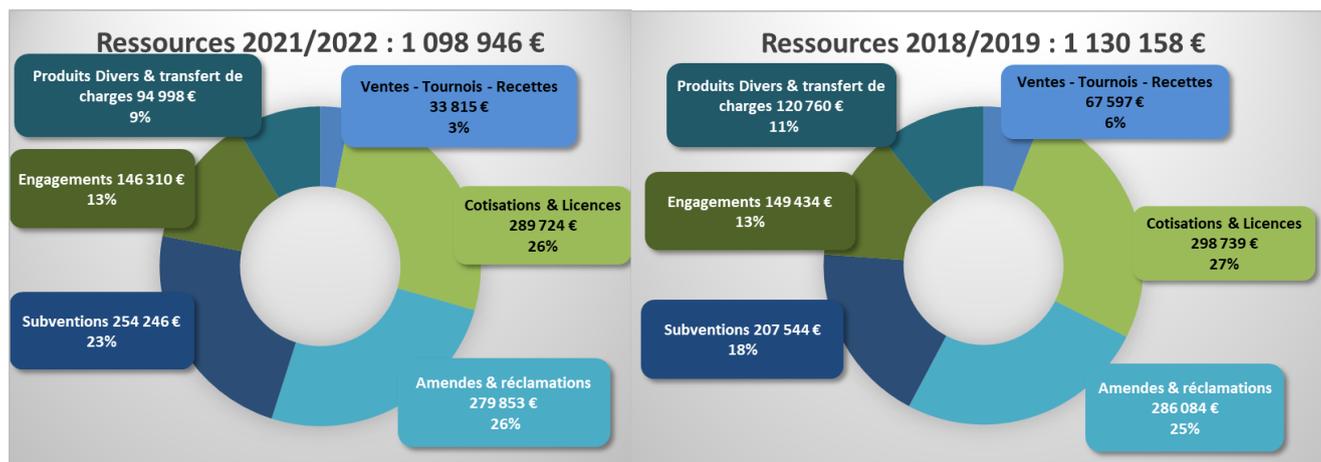
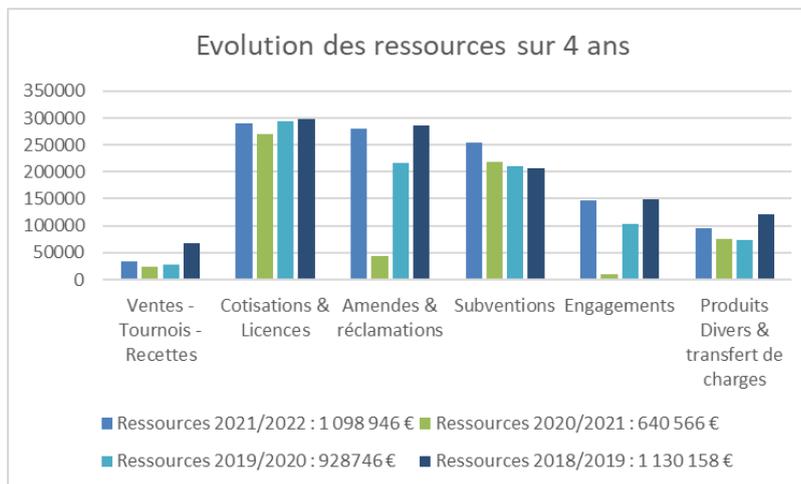
La saison 2021-2022 est la première saison arrivée à son terme après la crise du COVID-19 et ce malgré un arrêt hivernal.

Aussi, afin d'avoir une vision d'ensemble, il nous semble approprié d'établir un comparatif avec la dernière saison complète avant COVID, 2018-2019. »

## 1. Les Produits

« Nous pouvons constater que nos ressources sont stables avec une légère baisse de 2,76 % soit 31 000 €, liée à la diminution du nombre d'équipes engagées et du nombre de licenciés impactant les recettes liées aux compétitions : baisse des amendes, des autorisations de tournois, des redevances sur les licences, des droits d'engagements, des prélèvements sur recettes.

Baisses nombreuses compensées par des subventions plus importantes et notamment l'aide du Conseil Départemental. »



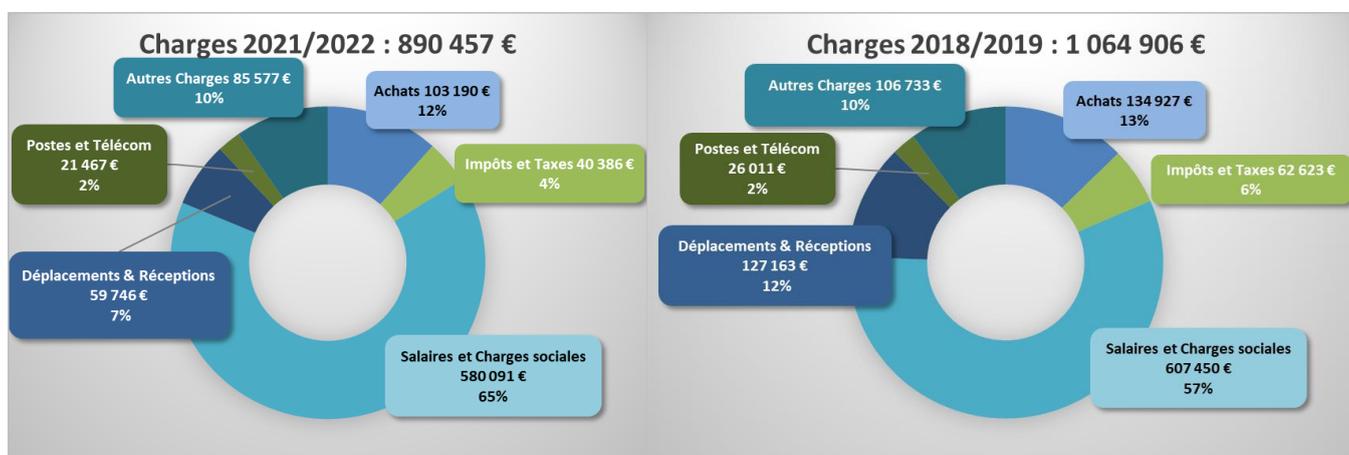
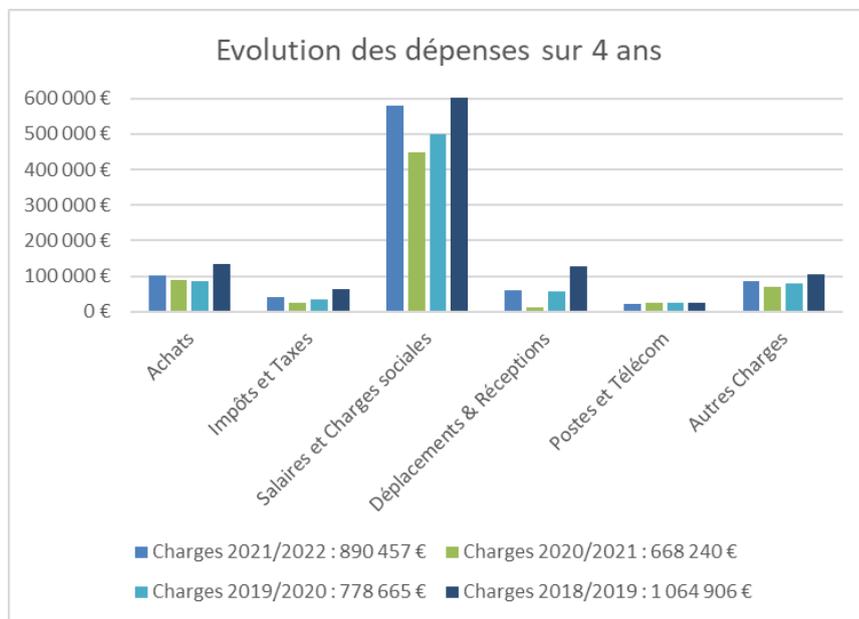
## 2. Les charges

« Nos charges ont diminué de 16 % par rapport à n-3 soit près de 175 000 €. Les achats ont baissé de 23,5 % car nous avons bénéficié des stocks de 2021,

Les Salaires et charges sociales représentant enregistrent une baisse de 4.5 %, conséquences d'arrêts maladie et de paternité.

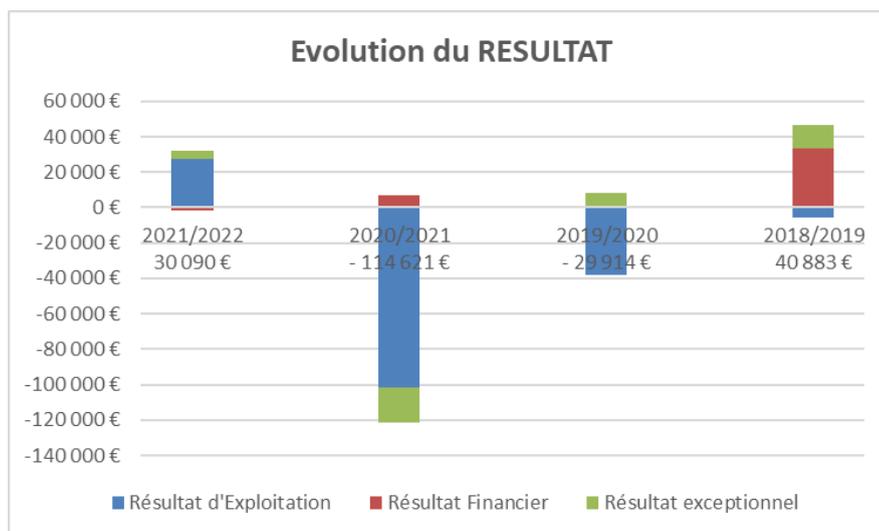
Le recours à des modes de communication en distanciel (visio, courriels...), la réduction des activités événementielles voire l'annulation de certaines, a permis une diminution des frais de déplacements de 53 % qui ne représentent plus que 7% des charges d'exploitation.

Les frais téléphoniques et postaux ont également baissé de 17 %. »



### 3. Les Résultats

« Compte tenu de l'ensemble de ces données, l'exercice se clôture avec un résultat d'exploitation bénéficiaire de 27 757 €, un résultat financier déficitaire de 1 697 € et un résultat exceptionnel bénéficiaire de 4 029 € soldant l'exercice avec un bénéfice de 30 090 €. Résultat positif après 2 saisons de pertes. »



Bilan					
ACTIF	2021/2022	2020/2021	PASSIF	2021/2022	2020/2021
<b>IMMOBILISATION</b>			<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Terrains	200 488,92	200 488,92	Fonds de Dotation	1 153 982,84	1 268 603,40
Siège Social - Esp. Fernand Sastre	13 131,04	26 262,04	Apport sans droit de reprise	3 630,91	3 630,91
Salle Claude Simonet	135 707,25	150 118,65	Résultat de l'Exercice	30 089,92	-114 620,56
Espace Noël Le Graët	408 039,45	427 239,45	Subvention d'Investissement	79 411,49	84 766,59
Aménagement Esp. Fernand Sastre	31 006,96	40 299,88			
Aménagement Esp.Noël Le Graët	199 015,37	239 216,53			
Matériel Bureau-Informatique-Logiciel	28 515,55	38 355,97			
Mobilier de Bureau	635,42	1 275,21			
Matériel Audio - Visuel	2 132,78	5 238,03			
Immobilisations financières	10 611,12	10 466,72			
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>1 029 283,86</b>	<b>1 138 961,40</b>	<b>Total Capitaux</b>	<b>1 267 115,16</b>	<b>1 242 380,34</b>
<b>STOCKS</b>	<b>11 000,00</b>	<b>32 356,78</b>	<b>PROVISIONS</b>	<b>177 902,00</b>	<b>111 295,00</b>
<b>CREANCES</b>			<b>DETTES</b>		
Fournisseurs	220,28	220,28	Emprunt Crédit Agricole	598 321,71	650 520,07
FFF	20 733,11	20 927,60	Intérêts courus sur Emprunts	175,80	196,39
Ligue des Pays de la Loire	63 739,04	41 388,48	Fournisseurs	5 111,10	4 059,68
Membres et officiels	23,09	1,08	Membres commissions	926,62	51,76
Clubs et clients divers	18 816,08	4 236,50	Clubs	1 958,95	5 019,66
Créances Diverses	27 275,38	38 664,27	Dettes sociales et fiscales	127 822,18	110 764,65
<b>Total Créances</b>	<b>130 806,98</b>	<b>105 438,21</b>	Dettes Diverses	4 876,27	4 525,54
<b>COMPTES FINANCIERS - TRESORERIE</b>	<b>1 015 268,95</b>	<b>958 290,70</b>			
<b>Total Actif Circulant</b>	<b>1 157 075,93</b>	<b>1 096 085,69</b>	<b>Total Dettes</b>	<b>739 192,63</b>	<b>775 137,75</b>
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>7 850,00</b>	<b>8 106,00</b>	<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>10 000,00</b>	<b>114 340,00</b>
<b>TOTAL ACTIF BILAN</b>	<b>2 194 209,79</b>	<b>2 243 153,09</b>	<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>2 194 209,79</b>	<b>2 243 153,09</b>

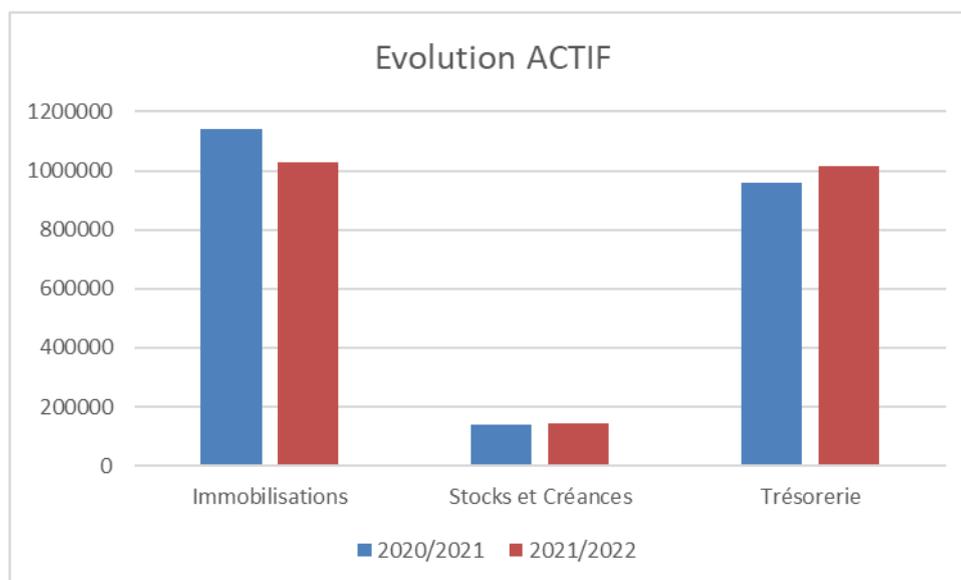
## 1. ACTIF

« Les mouvements de l'Actif immobilisé tiennent compte des amortissements et de la mise au rebut de matériel à hauteur de 22 922 € et du renouvellement du parc informatique pour 4 302 €.

Les stocks ont été utilisés lors de l'exercice.

Les créances auprès de la Fédération, la Ligue et les clubs sont à hauteur de 103 288 €.

La trésorerie enregistre une hausse de 6 % après les prélèvements de juin. »



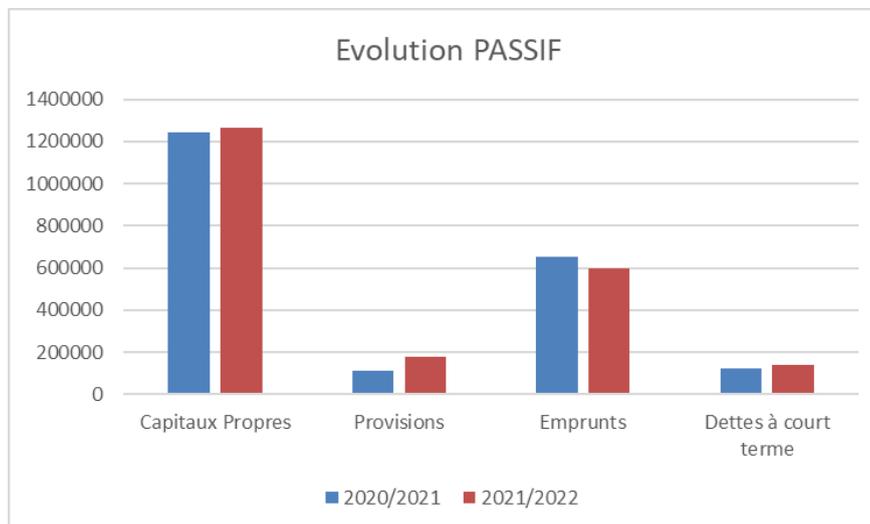
## 2. PASSIF

« Au Passif, figurent les ressources de l'Association.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 267 115 € composés, pour l'essentiel, du fonds de dotation à hauteur de 1 153 983 € impactés par l'affectation du déficit de la saison dernière.

Les provisions sont destinées à financer les engagements de retraite, le risque d'impayés des clubs et le projet de rénovation énergétique du bâtiment du siège qui fêtera ses 25 ans l'an prochain.

En matière de Dettes à long terme, celles-ci enregistrent une baisse de 8 % par le remboursement des emprunts. Les dettes à court terme auprès des fournisseurs, des organismes sociaux et de l'état sont en hausse de 13% et sont notamment liées aux dettes sociales pour congés payés dus. »



### « PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice soit 30 089.92 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 184 072.76 €.

### QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du Comité de Direction du District. Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention. »

## 10. Rapport sur les comptes du Commissaire aux comptes Patrick MESSUS

Monsieur Patrick MESSUS, Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale, fait lecture de ses conclusions.

M. Patrick MESSUS, Commissaire aux Comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2021/2022, de la situation financière et du patrimoine du District de Football de Loire-Atlantique au 30 juin 2022.

## 11. Approbation des comptes financiers 2021/2022

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

144 clubs ayant voté  
1 607 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 472	91.60 %
Contre	135	8.40 %

Les comptes 2021/2022 sont approuvés à 91.60 %.

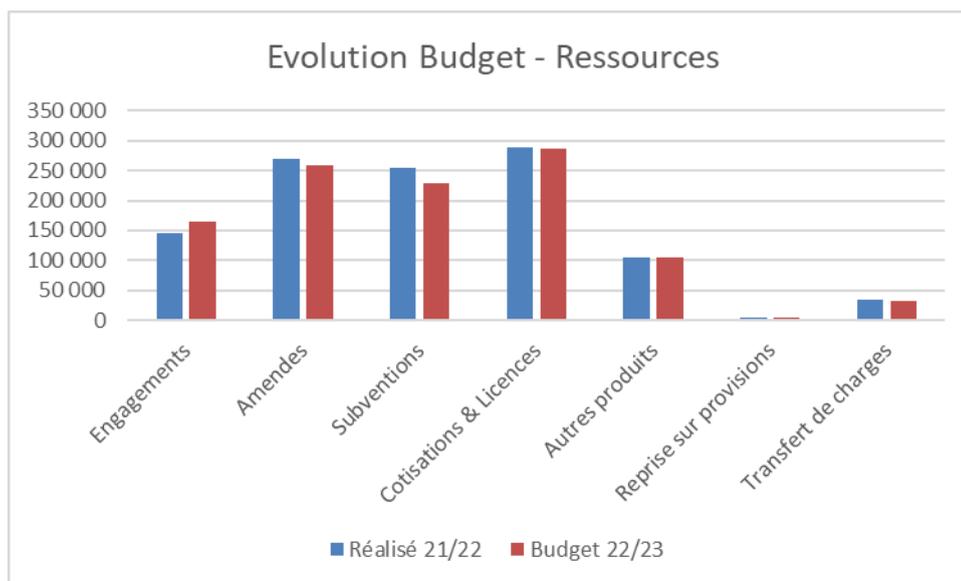
« Mesdames, Messieurs,

Compte tenu de la reprise d'activité que nous souhaitons pérenne, nous sommes en mesure de vous présenter un budget 2022/2023 à l'équilibre.

Les tarifs fixés par le District n'ont pas augmenté depuis la saison 2016-2017. Aussi, le Comité de Direction du 12 mai 2022 a convenu d'ajuster les montants des engagements et tarifs au regard de l'établissement du budget prévisionnel 2022-2023 afin de répondre notamment aux besoins liés au développement du poste de CTDA. Par ailleurs, la baisse du nombre d'équipes engagées engendrera mathématiquement un nombre moindre de matchs et les recettes liées à nos compétitions seront impactées.

### 1 - Les Ressources d'exploitation sont estimées à 1 081 065 € :

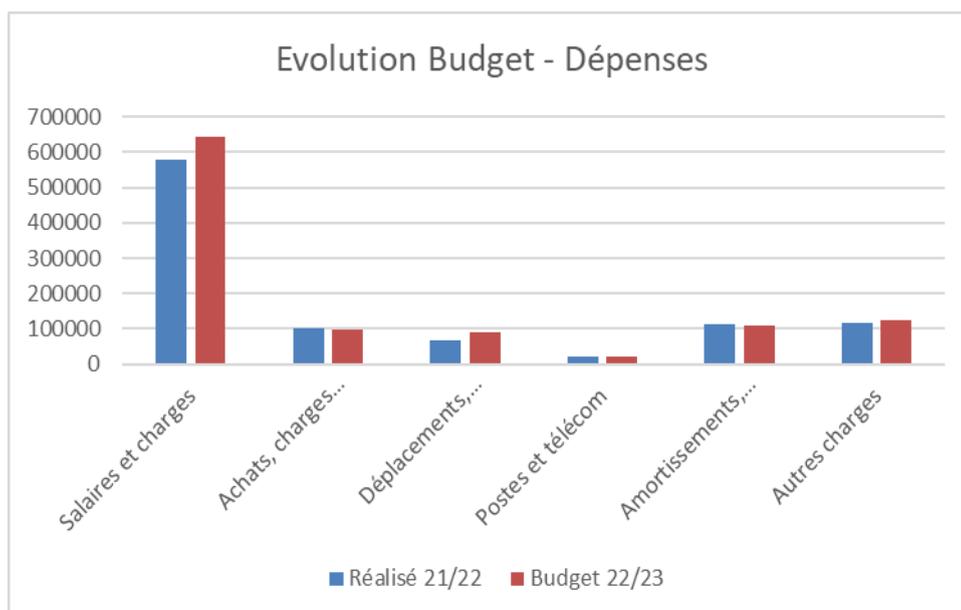
Nous avons estimé une baisse de 2 % des recettes liées à la baisse du nombre d'équipes engagées et à un retour à la normale des montants des subventions. »



### « 2 - Les Dépenses sont estimées à 1 084 440 € :

Soit une augmentation de 0.9 % pour revenir à une activité normale, et notamment sur le poste des déplacements et organisations événementielles.

Le poste salaires et charges sera en augmentation suite à l'embauche de notre CTDA. »



	Réel 2021/2022	Budget 2022/2023
<b>RESSOURCES</b>		
<b>1 - Droits d'engagements</b>	146 310,00	165 000,00
<b>2 - Amendes</b>	270 603,00	260 000,00
<b>3 - Subventions</b>	254 246,00	228 000,00
<b>4 - Cotisations &amp; Licences</b>	289 723,85	286 915,00
<b>5 - Autres produits</b>	104 078,13	103 950,00
<b>6 - Reprises sur provisions</b>	3 722,00	5 200,00
<b>7 - Transfert de charges</b>	33 984,91	32 000,00
<b>Total des ressources</b>	<b>1 102 667,89</b>	<b>1 081 065,00</b>
<b>DEPENSES</b>		
<b>1 - Salaires et charges</b>	580 091,13	641 500,00
<b>2 - Achats et charges extérieures</b>	103 189,53	96 500,00
<b>3 - Déplacements, organisations événementielles</b>	59 745,53	82 335,00
<b>4 - Postes et télécommunications</b>	21 467,36	20 300,00
<b>5 - Organisation des opérations techniques</b>	7 944,69	9 300,00
<b>6 - Amortissements et provisions</b> pas de provisions dans le budget	184 453,70	110 255,00
<b>7 - Autres charges</b>	118 018,43	124 250,00
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 074 910,37</b>	<b>1 084 440,00</b>
<b>RESULTATS</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>	27 757,52	- 3 375,00
<b>Résultat financier</b>	-1 697,17	- 1 980,00
<b>Résultat exceptionnel</b> Amortissement Subvention d'Investissement	4 029,57	5 355,00
<b>Résultat net</b>	<b>30 089,92</b>	<b>0,00</b>

« Je vous remercie de votre attention. »

### 13. Vote du Budget prévisionnel 2022/2023

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

140 clubs ayant voté  
1 571 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 171	74.54 %
Contre	400	25.46 %

Le budget prévisionnel 2022/2023 est voté à 74.54 %.

### 14. Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant

### **Rapport de gestion**

Monsieur Patrick MESSUS, commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Jean-Michel GRIMONPREZ, commissaire aux comptes suppléant, devant faire valoir leur droit à la retraite à la fin de l'année 2022, nous ont adressé leur lettre de démission.

Nous vous demandons de prendre acte de cette démission.

Nous vous proposons de nommer pour une période de 6 exercices courant jusqu'à l'approbation des comptes qui seront clos au 30 juin 2028 :

- La société RSM ouest représentée par Monsieur Christophe BLANDIN en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- Monsieur Vincent JEANNEAU en qualité de commissaire aux comptes suppléant

### **Résolution**

L'Assemblée Générale prend acte des démissions pour départ à la retraite de Messieurs Patrick MESSUS, commissaire aux comptes titulaire, et Jean-Michel GRIMONPREZ, commissaire aux comptes suppléant.

L'assemblée générale, sur la proposition du Comité de direction, décide de nommer La société RSM ouest représentée par monsieur Christophe BLANDIN en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

140 clubs ayant voté  
1 587 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 527	96.22 %
Contre	60	3.78 %

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Comité de direction, décide de nommer Monsieur Vincent JEANNEAU en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028.

136 clubs ayant voté  
1 533 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 465	95.56 %
Contre	68	4.44 %

## **15. Présentation de la modification statutaire adoptée en Assemblée Fédérale du 18 juin 2022**

---

Sébastien DURET présente la modification statutaire adoptée en Assemblée Fédérale.

Conformément à l'article 19 des Statuts du District,

Les modifications engendrées aux présents Statuts résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale du District. Elles sont néanmoins inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire, présentées et commentées aux membres.

« La modification apportée à l'Assemblée Fédérale du 18 juin dernier précise :

La FFF n'exerçait aucun contrôle sur les décisions d'investissements immobiliers des Ligues et Districts, qui, souvent, s'engagent sur des durées longues et sur des obligations financières parfois très importantes.

Cette disposition, qui a pour objectif d'éviter le financement de l'exploitation par la cession du patrimoine, et oblige les Ligues et les Districts à demander l'accord de la FFF pour vendre un bien immobilier.

En sa qualité d'organe de tutelle, la FFF devrait se doter d'un processus de contrôle renforcé, visant à autoriser les Ligues et les Districts à réaliser un investissement immobilier et ainsi éviter que la FFF risque de supporter les engagements pris par autrui.

Cela implique donc de modifier les statuts-types des Ligues et des Districts.

**Article 12.4**

[...]

*Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux acquisitions ou aliénations des biens immobiliers dépendant de la dotation et à la constitution d'hypothèques ne sont valables qu'après approbation du Comité Exécutif de la FFF. [...] »*

## **16. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

---

Alain Martin, Président, clôt l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h58.

Le Président,  
Alain Martin



Le Secrétaire Général,  
Jean-Pierre Bouillant



Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
ST NAZAIRE	A	500258	U.MEAN PENHOET
LA CHAPELLE DES MARAIS	A	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS
PORNICHET	A	501945	E.S. DE PORNICHET
ST NAZAIRE	A	502069	ALERTE DE MEAN
GUERANDE	A	502274	ST AUBIN GUERANDE
HERBIGNAC	A	502394	ST CYR HERBIGNAC
ST LYPHARD	A	510460	AM. ST LYPHARD
ST ANDRE DES EAUX	A	510656	LA ST ANDRE
ST MOLF	A	519651	U.S. ST MOLF
BESNE	A	520442	JEANNE D'ARC BESNE
LA BAULE	A	521841	A.S.C. ESCOUBLAC
ST NAZAIRE	A	528847	F.C. IMMACULEE ST NAZAIRE
ST MARC SUR MER	A	534841	ST MARC F.
DONGES	A	548648	DONGES F.C.
LE CROISIC	A	551779	F.C. COTE SAUVAGE CROISIC BATZ/M
LA BAULE ESCOUBLAC	A	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
ST JOACHIM	A	560489	FOOTBALL CLUB DE BRIERE
ASSERAC	A	582205	FC CAMOEL PRESQU'ILE VILAINE
ST NAZAIRE	A	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
GUENROUET	B	513303	U.S. GUENRINOISE
PONTCHATEAU	B	521036	A.S. GUILLAUMOIS
ST ETIENNE DE MONTLUC	B	525241	F.C. STEPHANOIS
PONTCHATEAU	B	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU
PONTCHATEAU	B	540404	A.O.S. PONTCHATEAU
LE TEMPLE DE BRETAGNE	B	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.
DREFFEAC	B	550043	F.C. DES TROIS RIVIERES
STE REINE	B	560126	STE REINE CROSSAC FOOTBALL
SAVENAY	B	580575	SAVENAY MALVILLE PRINQUIAU FC
SEVERAC	B	582725	FC ATLANTIQUE MORBIHAN
LAVAU	B	590134	LAVAU FC
CHATEAUBRIANT	C	502086	A.L. CHATEAUBRIANT
NOZAY	C	502505	NOZAY O.S.
VILLEPOT	C	515069	U.S. VILLEPOTAISE
GRAND AUVERNE	C	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS
VAY	C	518484	U.S. VAY
ROUGE	C	518733	E.S. DE ROUGE
PLESSE	C	518734	E.S. DRESNY PLESSE
MARSAC SUR DON	C	518807	AV.S. MARSACAIS
RUFFIGNE	C	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE
SOUDAN	C	519514	U.S. SOUDAN
MOISDON LA RIVIERE	C	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE
ERBRAY	C	520446	LES JEUNES D'ERBRAY
PLESSE	C	521035	COUDRAY O.S.
ST AUBIN DES CHATEAUX	C	521038	U.S. ST AUBIN DES CHATEAUX
PETIT AUVERNE	C	521711	PETIT AUVERNE S.
ST JULIEN DE VOUVANTES	C	546436	C.A.V.U.S. GLAINOISE
LA GRIGONNAIS	C	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.
DERVAL	C	552653	S. C. NORD ATLANTIQUE DERVAL
ABBARETZ	C	581347	ABBARETZ SAFFRE FC
AVESSAC	C	581699	AVESSAC FEGREAC
JOUE SUR ERDRE	D	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE

Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
MESANGER	D	516995	A.S. MESANGER
ST GEREON	D	520217	REV. ST GEREON
VARADES	D	541371	U. S. VARADAISE
RIAILLE	D	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU
TEILLE	D	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
LA ROCHE BLANCHE	D	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE
FREIGNE	D	551971	ESPOIRS FREIGNEENS
ST HERBLON	D	552795	HERBLANETZ F. C.
ST MARS LA JAILLE	D	560845	FC VALLONS LE PIN ST MARS LA JAILLE
LE CELLIER	D	581259	LE CELLIER MAUVES FC
LOUDON	D	581315	LOUDON COUFFE FC
BELLIGNE	D	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON
NORT SUR ERDRE	E	512355	NORT A.C.
ST MARS DU DESERT	E	513964	J.A ST MARS DU DESERT
PETIT MARS	E	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB
LES TOUCHES	E	516436	Les TOUCHES FOOTBALL CLUB
SUCE SUR ERDRE	E	516989	J. G.E. SUCE
HERIC	E	517367	HERIC FOOTBALL CLUB
GRANDCHAMP DES FONTAINES	E	518204	A.S. GRANDCHAMP
VIGNEUX DE BRETAGNE	E	520086	E.S. VIGNEUX
NOTRE DAME DES LANDES	E	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES
TREILLIERES	E	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES
FAY DE BRETAGNE	E	551077	FAY-BOUVRON F. C.
LE GAVRE	E	560161	FC LE GAVRE LA CHEVALLERAI
COUERON	F	501979	COUERON CHABOSSIERE FC
THOUARE SUR LOIRE	F	502138	U.S. THOUARENNE
CARQUEFOU	F	502227	U.S. J.A. CARQUEFOU
STE LUCE SUR LOIRE	F	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE
LA CHAPELLE SUR ERDRE	F	513858	A.C. CHAPELAIN
SAUTRON	F	514875	A.S. SAUTRONNAISE
ORVAULT	F	517365	ORVAULT SPORTS
ST HERBLAIN	F	521399	ST HERBLAIN O.C.
ST HERBLAIN	F	522724	U. F. ST HERBLAIN
ORVAULT	F	527371	U.S. BUGALLIERE
ST HERBLAIN	F	534765	A.S. PREUX ST HERBLAIN
ORVAULT	F	547452	ORVAULT R.C.
NANTES	G	500041	LA MELLINET
NANTES	G	501904	F.C. NANTES
NANTES	G	502386	LA SAINT PIERRE DE NANTES
NANTES	G	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX
NANTES	G	518109	ESP. ST YVES DE NANTES
NANTES	G	519100	R.A.C.C. NANTES
NANTES	G	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES
NANTES	G	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES
NANTES	G	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES
NANTES	G	538478	A. TRAV. PORTUGAIS NANTES
NANTES	G	541583	LA PANAFRICAINNE
NANTES	G	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES
NANTES	G	545996	F.C. BOBOTO
NANTES	G	547525	NANTES SUD 98
NANTES	G	548480	AS Les NANTILLAIS

NON VOTANT

Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
NANTES	G	553988	F.C. DE JANVRAIE
VERTOU	H	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU
REZE	H	512354	A.E.P.R. REZE
LES SORINIERES	H	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL
BOUAYE	H	518479	F.C. BOUAYE
REZE	H	544184	F.C. REZE
LA MONTAGNE	H	548100	F.C. LA MONTAGNE
BOUGUENAIS	H	560160	BOUGUENAIS FOOTBALL
VERTOU	H	581361	ES VERTOU FOOT
ST SEBASTIEN	H	582222	ST SEBASTIEN FC
CLISSON	I	502448	ET. DE CLISSON
VALLET	I	502518	ENT.S. VALLET
GORGES	I	514034	EL. DE GORGES
GETIGNE	I	514478	F.C. GETIGNE BOUSSAY
HAUTE GOULAIN	I	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN
MOUZILLON	I	524266	ET. MOUZILLONNAISE
AIGREFEUILLE SUR MAINE	I	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE
LE LOROIX BOTTEREAU	I	544136	LANDREAU LOROIX SP.C.
ST JULIEN DE CONCELLES	I	561182	FC ST JULIEN DIVATTE
LA CHAPELLE HEULIN	I	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE
ST HILAIRE DE CLISSON	I	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE
ST FIACRE	I	582652	FC COTEAUX DU VIGNOBLE
VIEILLEVIGNE	I	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE A.S. FOOT
LA CHEVROLIERE	J	509069	HERBADILLA CHEVROLIERE
ST MARS DE COUTAIS	J	513856	ST MEDARD ST MARS DE COUTAIS
ST LUMINE DE COUTAIS	J	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS
PAULX	J	536713	F.C. DE PAULX
MACHECOUL	J	547589	ASR MACHECOUL
GENESTON	J	581256	GENESTON AS SUD LOIRE
PONT ST MARTIN	J	581899	FC GRAND LIEU
ST BREVIN LES PINS	K	502031	A.C. ST BREVIN
CHAUVE	K	524921	L'ECLAIR DE CHAUVE
STE MARIE SUR MER	K	527836	GOELANDS SANMARITAINS
PORNIC	K	542491	PORNIC FOOT
ROUANS	K	544107	ENT.S. DES MARAIS
ARTHON EN RETZ	K	544823	ARCHE F.C.
ST HILAIRE DE CHALEONS	K	547524	F.C. DE RETZ
LA BERNERIE EN RETZ	K	552826	BERNERIE O. C. A.
BOURGNEUF EN RETZ	K	554096	F. C. BOURGNEUF EN RETZ
ST VIAUD	K	581901	AS VITAL FROSSAY
NANTES	Z	510735	A.S.O.N Nantes
NANTES	Z	524837	AC VETERANS NANTES
NANTES	Z	532168	A.COSMOS NANTAIS
NANTES	Z	553389	A. C. MUSULMANE NANTES NORD
ST ETIENNE DE MONTLUC	Z	563918	US STEPHANOISE FUTSAL
ST HERBLAIN	Z	580726	ST HERBLAIN PEPITE FUTSAL CLUB
NANTES	Z	582328	NANTES METROPOLE FUTSAL
NANTES	Z	590209	ETOILE NANTAISE FUTSAL
NANTES	Z	602387	ASPTT CORPO DE NANTES
NANTES	Z	607242	U.A. STE GENERALE C.TITRES NANTES
NANTES	Z	614368	A.S. MUNICIPAUX NANTES

NON VOTANT

Localité	Table	Numéro	Clubs Présents à l'AG 2022
LA CHAPELLE SUR ERDRE	Z	614413	A.S. SIGMA INFORMATIQUE
NANTES	Z	615243	F.C. NET NANTES
NANTES	Z	651641	BERLIN 1989 FUSSBALL
NANTES	Z	652858	BUSINESS ET DECISION NANTES FOOT
ORVAULT	Z	663879	A.S. C.T.E. Orvault
NANTES	Z	842496	F.C. LE LIEN
REZE	Z	849771	AS de REZE

NON VOTANT



# Procès-Verbal ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

1<sup>er</sup> OCTOBRE 2022

Salle Capellia à La Chapelle-sur-Erdre

## 1. Représentativité de l'Assemblée

---

Nombre de Clubs : 211

Nombre de Clubs présents : 160, représentant 75.83 % de l'ensemble des clubs

Nombre de voix : 2 169

Nombre de voix représentées : 1 736, représentant 80.04 % du total des voix

## 2. Ouverture de l'Assemblée Générale Elective

---

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 09h58.

« Gérard JEANNETEAU, Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales va vous présenter les modalités de vote. »

## 3. Élection complémentaire au Comité de Direction

**Gérard JEANNETEAU**

Mon intervention vise à vous présenter les conclusions de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

La Commission s'est réunie le 1er septembre 2022 afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des candidatures reçues.

Comme le stipule l'article 13.3 des Statuts du District de Football de Loire-Atlantique :

« ... En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts.

... Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de Direction. »  
Cinq postes étant à pourvoir, le Président du District de Football de Loire-Atlantique a présenté les candidatures de M. William HALGAND, licencié à l'AS Guillaumoises Pont-Château et de M. David MOREAUD, licencié de l'ES Dresny-Plessé. Ces candidatures ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 13.2 des statuts, la Commission les dit éligibles.

## 4. Vote de l'élection complémentaire au Comité de Direction

---

Conformément à la réglementation électorale, les votes des votants sont les suivants :

### Election complémentaire au Comité de Direction : William HALGAND

138 clubs ayant voté  
1 516 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 385	91.36 %
Contre	131	8.64 %

William HALGAND est élu au Comité de Direction.

### Election complémentaire au Comité de Direction : David MOREAUD

134 clubs ayant voté  
1 505 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 409	93.62 %
Contre	96	6.38 %

David MOREAUD est élu au Comité de Direction.

## 5. Élection de la Délégation des Clubs de District aux Assemblées de Ligue

Intervention de Gérard Jeanneteau, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

« Je vous rappelle l'article 12.5.6 des statuts :

- les « clubs de District » sont les clubs ne répondant pas à la définition de « club de Ligue ».
- les « clubs de Ligue » sont les clubs dont l'une au moins des équipes est engagée pour la saison en cours dans un championnat organisé par la Ligue ou par la Fédération

Sur la foi de la candidature présentée ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 12.5.6 et 13.2 des statuts, la Commission a donné un avis « favorable » à celle-ci.

Les modalités de vote :

A l'issue de l'Assemblée Générale 2021, nous n'avions que 8 élus alors que nous devrions avoir 11 postes de titulaires et 11 postes de suppléants.

Patrick Denis ayant quitté la région, nous avons 3 candidatures pour 4 postes à pourvoir. »

Présentation des candidats :

Sont soumis au vote :

430600921	<b>DURAND</b>	<b>Michel</b>	<b>ES DRESNY-PLESSÉ</b>
2210875130	<b>FIXOT</b>	<b>Mickaël</b>	<b>ES NOTRE DAME DES LANDES</b>
2544473310	<b>PILET</b>	<b>Dominique</b>	<b>ALLIANCE SUD RETZ MACHECOUL</b>

## 6. Résultats du vote sur la Délégation des Clubs de District

### Election Délégué des clubs de District aux AG de Ligue : Michel DURAND

141 clubs ayant voté  
1 586 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 432	90.29 %
Contre	154	9.71 %

Michel DURAND est élu avec 90.29 % des voix.

### Election Délégué des clubs de District aux AG de Ligue : Mickaël FIXOT

128 clubs ayant voté  
1 441 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 349	93.62 %
Contre	92	6.38 %

Mickaël FIXOT est élu avec 93.62 % des voix.

## Election Délégué des clubs de District aux AG de Ligue : Dominique PILET

133 clubs ayant voté  
1 495 voix exprimées

	Voix	Pourcentage
Pour	1 414	94.58 %
Contre	81	5.42 %

Dominique PILET est élu avec 94.58 % des voix.

## 7. Intervention du Président Alain MARTIN

---

Je regrette l'absence de candidature qui entraîne une perte de voix dans la représentativité de nos clubs de District aux AG de Ligue.

Il est 10h40, je clôture **l'Assemblée Générale Élective** du District de Football de Loire-Atlantique.

## 8. Présentation du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage

---

« Avant de passer la parole à notre CTDA, Florian COSSIC, je vais rappeler les raisons de la création d'un poste de Conseiller Technique Départemental en Arbitrage.

*Le football a été heurté de plein fouet par la pandémie du COVID-19. Les compétitions ont été arrêtées pendant plusieurs mois et cela a eu un effet délétère sur la motivation de nos bénévoles.*

*L'effectif des arbitres est passé de 477 en 2016 à 398 en 2021 et 413 en 2022.*

*Les incivilités disciplinaires à contrario sont en constante progression avec des infractions de plus en plus graves.*

*Nous sommes assaillis d'incivilités et de violences physiques et verbales dans toutes les catégories de jeunes de la part de l'environnement des matchs ; ce qui décourage nos jeunes arbitres voire les font arrêter l'arbitrage.*

*Les missions dévolues aux bénévoles des commissions des arbitres, de l'Equipe Technique Départementale des Arbitres sont de plus en plus lourdes et ne peuvent plus être gérées par la seule activité bénévole.*

*Il nous est nécessaire de professionnaliser ces missions afin de les mener à bien.*

*Aussi, le Comité de Direction du District, en date du 27 janvier 2022 a décidé l'embauche d'un Conseiller Technique Départemental en Arbitrage.*

*Florian a pris son poste le 1<sup>er</sup> juin. »*

## 9. Intervention de Florian COSSIC

---

« Bonjour à toutes et à tous,

*Monsieur le Président, vous a bien décrit l'ampleur du phénomène que nous connaissons aujourd'hui au niveau de l'arbitrage de notre District.*

*Face à ce constat, Monsieur le Président, a souhaité avec les membres du comité, la CDA et l'ETDA, professionnaliser les tâches allouées à l'arbitrage.*

*Mon périmètre se construit sur deux axes. Le premier, celui qui est le vôtre, Mesdames Messieurs, les représentants des Clubs. Je suis un ancien salarié de Club, ancien éducateur, je ne connais que trop bien votre quotidien et vos difficultés.*

*Mon poste doit vous aider, à faire que l'arbitrage soit encore mieux qu'il n'est aujourd'hui, représenté dans vos Clubs. Mon premier objectif, est de faire qu'ensemble, l'arbitre soit humanisé.*

*Si nous parvenons ensemble à faire cela, vous verrez que les mentalités et les comportements autour de nos terrains se transformeront.*

*Pour cela, il faut communiquer, protéger et surtout valoriser la responsabilité d'être arbitre.*

*Faire prendre conscience, que l'arbitre tout comme un joueur a le droit d'être en formation, en post-formation. Accepter que l'erreur fasse partie du jeu et de notre sport.*

*Capitaliser, sur la réussite d'un arbitre comme vecteur de vocation, plutôt que d'orienter simplement, les jeunes*

*joueurs rencontrant des difficultés dans leurs pratiques du football.*

*Je crois qu'il y a encore une place pour l'arbitrage ferment d'évolution personnelle et professionnelle, j'en suis le parfait exemple.*

*J'ai déjà commencé des missions au sein de nos Clubs, comme les premières invitations aux rencontres, par secteur, pour échanger autour du rôle du référent. Je tiens d'ailleurs à remercier les clubs de Arche FC et du SNAF pour leur proposition de m'accueillir pour ces temps d'échange. Les autres secteurs seront bientôt sollicités. Il reste encore du temps pour s'y inscrire.*

*Nous avons co-construit avec Gwendal LEBASCLE (CTRA) la formation arbitre de Club, qui se tiendra pour la première dès le 8/10.*

*Cette formation ouverte à tous, rendra éligible pour 0,5 aux statuts de l'arbitrage, les arbitres bénévoles de Club, des clubs de D2 max ayant réalisé douze matchs d'arbitrage dans leur club durant la saison. Le maximum a été fixé à deux arbitres maximum et ayant déjà un arbitre officiel au sein de la structure.*

*Enfin, pour les premières FIA de la saison, j'ai décidé de proposer aux parents de venir lors des consignes post formation. Réunie dans une salle, le temps des consignes aux tuteurs, nous avons discuté du rôle des parents, de la posture à avoir, ainsi que leurs attentes et de leurs craintes. Ce moment a permis de rassurer et d'expliquer le rôle de l'arbitrage dans la construction de l'adolescent.*

*Mon deuxième axe, étant bien entendu nos Arbitres, ayant été moi-même plus arbitre de District que de Ligue, je sais à quel point être arbitre aujourd'hui, peut parfois être compliqué. C'est pourquoi, dès la fin de saison dernière à ma prise de poste le 1<sup>er</sup> juin dernier, j'ai tout de suite, pris contact avec nos Arbitres. Près d'une quarantaine d'arbitre ont pu échanger avec moi de leur saison, de leurs ressentis, de leurs souhaits pour la suite de leur carrière. Ces moments d'échange me paraissent fondamentaux pour fédérer autour de la vocation d'arbitre.*

*Dans ce sens, j'ai également créé un guide des arbitres de District, qui permet de retrouver tous les indispensables à la fonction d'arbitre.*

*Une newsletter des arbitres a été créée sur le site du District pour valoriser nos arbitres et leur permettre d'être connus et reconnus. J'espère pouvoir tenir le rythme d'une newsletter par trimestre.*

*Le but de toutes ces nouveautés est de permettre à l'arbitre de retrouver un sentiment d'appartenance.*

*Je suis bien sûr à votre service, celui de vos Clubs, pour qu'ensemble, nous puissions faire de notre District, un précurseur des relations entre Arbitres, Clubs et District.*

*N'hésitez pas à me solliciter pour des interventions, je serais ravi de venir à la rencontre de vos nombreux bénévoles.*

*Merci à tous de votre attention, et bonne saison à tous. »*

## **10. Challenge du Respect « Vivre Ici »**

**Jérôme PESLIER**

Ce challenge vise à valoriser les clubs moins sanctionnés au niveau disciplinaire dans cinq catégories. Les clubs sont classés au regard du cumul des sanctions disciplinaires et suivant un barème établi.

Les vainqueurs sont :

<b>Seniors Masculin D1</b>	<b>510656 La Saint André 1</b>
<b>Seniors Masculin D2</b>	<b>518734 ES Dresny-Plessé 2</b>
<b>Seniors Masculin D3</b>	<b>517367 Héric FC 2</b>
<b>U18 Élite</b>	<b>560849 GJ Saint Lyphard La Chapelle des Marais 1</b>
<b>Seniors Masculin Futsal</b>	<b>582328 Nantes Métropole Futsal 4</b>

Jérôme PESLIER, gérant et fondateur de VIVRE ICI remet aux cinq clubs lauréats un jeu de maillots aux couleurs du club avec la pastille « Challenge du Respect » apposé sur l'épaule, ainsi que le logo du club et du partenaire de leur choix.

## **11. Challenge de l'Arbitrage « Intersport »**

**Patrice GUET**

Le Challenge de l'Arbitrage Intersport a pour but de récompenser les clubs qui œuvrent activement à la détection, au recrutement de nouveaux arbitres, à leur fidélisation et à leur accompagnement.

Pour pouvoir être lauréat du Challenge de l'Arbitrage Intersport, il faut donc remplir au moins 2 critères :

- avoir formé un ou plusieurs nouveaux arbitres, jeunes ou seniors, masculins ou féminines dans la saison,
- avoir assuré un tutorat de ces nouveaux arbitres au cours de la saison.

Afin de s'assurer que le club assure bien le tutorat, il est demandé au tuteur de retourner au District des fiches tutorat, sorte de fiches d'évaluation, dans lesquelles sont consignées les points forts de l'arbitre stagiaire et aussi des axes d'amélioration à travailler. Un minimum de 5 fiches tutorat est demandé sur la 1<sup>ère</sup> saison d'arbitrage

de l'arbitre stagiaire.

Les lauréats sont :

<b>520086</b>	<b>ES Vigneux VAINQUEUR du trophée « INTESPORT »</b>
<b>518734</b>	<b>ES Dresny-Plessé</b>
<b>581899</b>	<b>Pont St Martin FC Grand Lieu</b>
<b>590211</b>	<b>Saint-Nazaire AF</b>
<b>500258</b>	<b>UMP Saint-Nazaire</b>
<b>581361</b>	<b>ES Vertou</b>

Patrice GUET, co-Président de la Commission des Arbitres et Steven PROVOST, responsable cellule Clubs – Collectivités – Entreprise pour INTERSPORT Basse-Goulaine, Rezé et Clisson, remettent à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et pédagogiques.

## **12. Challenge Écoresponsabilité et Environnement : D. PILET / L. PAHUN**

### **Intervention de Louise PAHUN (Vice-Présidente Sport solidaire et responsable, activité de pleine nature du Conseil Départemental)**

*« Bonjour à tous et toutes,*

*Bonjour Fabrice Roussel, merci de nous recevoir à la Chapelle sur Erdre,*

*Bonjour président Alain Martin et à l'équipe du District 44,*

*Bonjours présidents et présidentes des clubs de football du 44 ainsi qu'à leurs équipes de bénévoles ou de salariés.*

*Je suis ravie de vous retrouver ici ce matin pour représenter le département de la Loire Atlantique et son président Michel Ménard.*

*Ravie parce que c'est l'occasion de vous féliciter de vive voix pour tout le travail, le plus souvent bénévole, que vous accomplissez auprès des habitants de la Loire Atlantique et notamment des jeunes.*

*Je marque une petite pause ici pour remercier sincèrement les bénévoles, c'est-à-dire toutes les personnes qui prennent de leur temps personnel et qui s'engagent pour le plus grand plaisir et l'épanouissement des autres. Dans notre société, fort malheureusement, les comportements sont de plus en plus individualistes. Ce que vous faites, vous le faites au bénéfice de la cité. Ce travail, qui ne fait malheureusement pas souvent la une de la presse et du journal l'Equipe est précieux. On a besoin de vous.*

*Avec vous je continue à affirmer que la pratique du football est un facteur, de bien-être, d'émancipation et de cohésion sociale. Le club de football, au même titre qu'une mairie ou bien qu'autrefois une église, est une véritable institution de la commune. Est-ce que je ne fais qu'égrener les poncifs en rappelant cela ? Je ne le crois pas.*

*Le football est un phénomène de société qui peut véhiculer des valeurs et des messages. Ces messages peuvent être positifs, quand ils parlent de solidarité, d'engagement pour la planète, mais ils peuvent être aussi négatifs quand ils sont tournés vers l'argent, les comportements individualistes... désastreuse aussi l'attitude je m'enfoutiste, même si elle est involontaire, par rapport à la catastrophe environnementale qui peut balayer d'un éclat de rire le travail éducatif réalisé au quotidien par les éducateurs des clubs. Désastreuse encore l'absence de considération pour les droits humains et la tenue d'une coupe du monde dont la communication mondialisée ne doit jamais faire oublier le travail de 6 500 ouvriers, esclavagisés, qui ont perdu la vie sur les chantiers du Qatar. Rêver ne doit pas nous faire perdre la mémoire et le sens de l'humain.*

*Je crois profondément, qu'il y a un décalage entre vous, et les valeurs que vous portez sur les terrains de la Loire Atlantique et ce football-là, auquel je fais référence, celui qui se pratique à un niveau international.*

*A tous les niveaux il me semble important que les instances fédérales prennent conscience de fossé qui se creuse. La performance, « la gagne » ne saurait tout justifier et nos organisations et institutions ont un devoir d'exemplarité.*

*C'est parce que nous partageons ces convictions que le Département de Loire Atlantique s'engage à vos côtés et au côté du District. Parce que nous autres acteurs publics sommes conscients de l'importance qu'il y a à travailler ensemble au service de l'intérêt général.*

*Les valeurs de la Loire-Atlantique sont celles de l'accès au sport pour tous. Pour ce qui concerne le football, nous sommes attentifs à ce que les footeux soient aussi des footeuses. Attentifs aussi à ce que les personnes les plus éloignées de la pratique sportive puissent y avoir accès. Que l'on soit en situation de handicap ou de précarité, on doit avoir le droit de taper dans le ballon et de faire société avec les autres sur le terrain.*

*Enfin, vous le savez, la Loire-Atlantique s'engage fortement en direction de la transition écologique. On ne le fait pas parce que l'on est des oiseaux de malheur. On le fait parce qu'on veut que la pratique du sport puisse continuer. Or, on commence à sentir les effets du dérèglement climatique sur notre pratique : quand il fait plus de 40 degrés, la pratique devient inconfortable, sinon dangereuse. Je fais aussi référence aux terrains engazonnés, qui ont pris sacrément cher cet été et qui sont devenus pour beaucoup impraticables. S'engager dans la transition écologique c'est atténuer les effets de la crise climatique. Et chacun fait sa part.*

*C'est pour cela que l'une des actions de la LA avec le District 44 a été la volonté de financer des panneaux de la « Génération éco-responsable » pour rappeler sur les terrains les bons gestes. Ces panneaux récapitulent avec simplicité les efforts que tout le monde peut faire au club :*

- *Trier ses déchets et surtout les réduire ! Nous encourageons la gourde et les boîtes à sandwich pour éviter les emballages.*
- *Économiser l'eau et les énergies*
- *Acheter des équipements de seconde main (et revendre les siens). L'achat d'occasion n'est pas synonyme de mauvaise qualité !*
- *Manger sain et responsable, si possible bio et des produits de proximité*
- *Venir au club en mobilité active (vélo, trottinette...), en transport en commun ou bien en co-voiturage*
- *Sensibiliser l'entourage à l'écologie*

*Pour l'écologie et la durabilité de la pratique du foot, c'est une première marche, mais si elle est franchie c'est déjà beaucoup. Le Département est attentif à ces efforts et surtout il sait que ce n'est pas toujours facile. Je pense notamment à la limitation des emballages. Néanmoins, on est des sportifs et on aime relever les challenges !*

*Notre relation c'est de la coopération : personne ne donne de leçon à l'autre. La collectivité tâtonne à vos côtés, il ne faudra pas hésiter à faire remonter vos difficultés, mais aussi vos réussites pour qu'ensemble on puisse aller plus loin et être fier de préparer l'avenir de nos jeunes.*

*Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite une belle saison sportive. »*

Le trophée du Challenge Ecoresponsabilité et Environnement est remis par Louise PAHUN et Dominique PILET, Président de la Commission Écoresponsable et Programme Éducatif Fédéral (PEF) à l'Hirondelle St-Julien de Concelles devenu St-Julien Divatte FC (561182) pour leur action « EnVERTgure ».

### **13. Challenge de la Féminisation « DISTINCTIO »**

**Evelyne AUTIN**

Ce challenge concerne tous les clubs affiliés au District de Football et vise à mettre en avant les actions de féminisation des licenciés au sein des clubs. Le barème se décompose en quatre items : Formation, Promotion, Pratiqantes, Bénévoles féminines.

Les dix premiers clubs ayant été les plus actifs dans la participation, le développement et l'implication aux actions de féminisation sont ainsi récompensés.

<b>518734</b>	<b>ES Dresny-Plessé « VAINQUEUR »</b>
<b>560518</b>	<b>Union Brivet Campbon Chapelle Launay</b>
<b>516989</b>	<b>JGE Sucé</b>
<b>520442</b>	<b>JA Besné</b>
<b>590304</b>	<b>AS Vieilleville La Planche</b>
<b>525241</b>	<b>FC Stéphanois</b>
<b>501979</b>	<b>Couéron Chabossière FC</b>
<b>518484</b>	<b>US Vay</b>
<b>509069</b>	<b>Herbadilla La Chevrolière</b>
<b>500041</b>	<b>La Mellinet Nantes</b>

Evelyne AUTIN, membre du Comité de Direction et représentante des féminines remet à chaque club un ensemble de dotations textiles, matériels et pédagogiques.

L'ES Dresny-Plessé reçoit le trophée offert par DISTINCTIO.

## 14. Intervention des personnalités présentes

### **Intervention de Xavier LE SAUCE (Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de Loire-Atlantique)**

« Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente du Département, Monsieur le Président de la Ligue, Mesdames et Messieurs les Présidentes, Présidents de clubs, les bénévoles, je vais essayer d'être bref pour ne pas allonger vos travaux.

Tout d'abord, vous remercier Monsieur le Président MARTIN de votre invitation. Vous dire que le Comité Olympique et Sportif de Loire-Atlantique reste un Comité à la disposition de ses Comités dont le District est un des membres, bien évidemment important, organisé mais il est au travers de ses Comités à la disposition des clubs et par définition pour être représentatif, il a le besoin de vous entendre, de vous écouter, et donc il est pleinement à votre écoute. Et il ne suffit pas d'avoir le dispositif d'état pour entendre les difficultés que vous avez. On est aussi à votre écoute quand tout va bien. N'hésitez pas à faire appel au travers du District ou en direct aux services du Comité Olympique et Sportif, puisqu'il a aussi un certain nombre de services à offrir.

Il est évident que vous appartenez à une discipline sportive qui est forte et très organisée. Et je vais reprendre les mots à la fois du Président Martin et de la Vice-Présidente du Département pour vous remercier toutes et tous et au travers de vous, remercier l'ensemble de vos bénévoles.

Parce que le sport en France, s'il existe dans le modèle que nous connaissons et qu'il permet à une population diverse et variée de pratiquer du lundi au dimanche et sur des horaires qui ont des amplitudes qui sont parfois extraordinaires, eh bien, c'est parce que dans vos équipes vous avez des gens qui donnent de leur temps, parfois aussi de leur argent, de leur vie de famille.

Eh bien permettez-moi, par cette prise de parole et à votre travers, de les remercier toutes et tous de ce temps donner au profit des autres, du fonctionnement de notre société car plus que jamais, nous en sommes tous convaincus ici, malheureusement par forcément en dehors de cette salle, le sport est un vecteur de vivre ensemble, des valeurs qu'il porte à la fois d'égalité mais également plus que jamais d'altérité.

Quand je parlais de service, nous avons eu des retours de clubs de football concernant les deux campagnes du Pass'sport. Le Comité Olympique et Sportif n'est pas une antenne des services de l'État, néanmoins il a à subir quelques affres des politiques gouvernementales puisque quand vous n'avez personne pour répondre au téléphone en face, bizarrement le sport se rappelle que c'est au mouvement sportif de soutenir ses politiques.

Je voudrais vous remercier toutes et tous. Je sais que la campagne de l'an dernier du Pass'sport a été une calamité et pour autant il a permis à un certain nombre de familles éloignées du sport ou qui connaissent des difficultés financières de permettre un retour à la pratique après les deux saisons particulières que nous avons vécues.

La campagne numéro deux se doit d'être normalement simplifiée. Je l'ose espérer pour autant je sais que dire cela c'est se leurrer. Soyons clairs, la campagne du Pass'sport 2022, si elle est simplifiée de manière administrative, a connu un calendrier un peu original qui fait que c'est loin d'être aussi simple que ça pour les clubs.

J'ai bien entendu le fait qu'un certain nombre de clubs ne souhaitait pas forcément s'y engager, pour autant, et je le conçois, après l'expérience de l'an dernier, pensant en réalité que cette campagne du Pass'sport allait pour l'ensemble de ces familles qui viennent vous voir et vous sollicitent ; essayons de la faire fonctionner à maxima. Il faut savoir, que ce n'était pas une vocation de l'État de le remettre sur une deuxième année. Si l'on veut réussir à faire en sorte que, à l'approche des Jeux, on poursuive cette mission d'accueil dans l'ensemble des structures et notamment les structures footballistiques ; il faut qu'on démontre aussi qu'on se sert de l'argent qui est mis à notre disposition. Donc, permettez-moi ici de vous remercier. Souvent, ce sont les trésoriers de vos structures ou un certain nombre de vos dirigeants qui ont pris du temps l'an dernier et qui reprennent du temps cette année. Mais, plus que jamais emparons nous de cette campagne du Pass'sport pour en faire une réussite. C'était le cas dans notre département l'an dernier, faisons en sorte que cela le soit encore cette année.

Je profite, puisque vous avez évoqué la question des services civiques que le District accueille pour vous rappeler que le CDOS offre à l'ensemble des services civiques de vos clubs la possibilité de se former au sein du mouvement sportif pour ces formations obligatoires. N'hésitez pas à venir vers nous. C'est une information que le District vous transfèrera. Sachez que l'ensemble des éléments qui sont disponibles pour ces services civiques, autant qu'on le fasse fonctionner en interne du mouvement sportif plutôt qu'on aille charger d'autres structures qui ont toutes leurs compétences et toutes leurs qualités mais qui n'ont pas les mêmes difficultés de modèle économique que peuvent avoir les associations sportives.

Je vous souhaite une très bonne saison à tous, vous remercie à nouveau de votre implication et celle de l'ensemble de vos équipes et de vos bénévoles et vous dit tout le plaisir que j'ai eu à partager cette matinée avec vous. »

## **Intervention de Didier ESOR (Président de la Ligue de Football des Pays de la Loire)**

« Bonjour à tous,

Très belle journée, aujourd'hui, il pleut...

Quand je parle de ça, je parle de ce que l'on vit au quotidien... de cette galère ; nos terrains sont impropres à l'utilisation quasiment. C'est quand même assez bizarre d'avoir des terrains inondables qui sont aujourd'hui complètement asséchés. On n'a pas pu les arroser, donc c'est une catastrophe.

C'est ce que l'on vit, c'est ce que vous vivez vous dans les clubs. Et tout le monde l'a dit... vous remercier, vous dire que vous êtes essentiels.

Il y a ici, dans notre Ligue, une synergie très forte avec les Districts, qui s'entretient, qui se développe et qu'il y a un certain nombre de choses qui se font avec la même idée en commun qui est d'avoir un service maximum à nos clubs.

Vous avez une tâche difficile. Notre rôle à nous est d'être à votre service pour que cela soit le moins compliqué possible. Ce n'est pas toujours facile, mais on essaye et nous avons des réussites très fortes en particulier avec le District de Loire-Atlantique sur tout ce qui est « emploi » ou effectivement on a réussi à développer l'emploi de manière assez importante parce que l'on a travaillé avec une synergie très forte entre Alain et le service accompagnement des clubs pour que les clubs puissent bénéficier des meilleures conditions pour leurs emplois.

Je voulais revenir sur la présentation qui a été faite de l'ETRA qui est une démarche de Ligue, qu'Alain avait anticipée avec son Comité Directeur et qui va je l'espère porter ses fruits.

On sait malheureusement que deux causes principales d'arrêt de nos arbitres : le changement de vie des jeunes, les études, le goût pour autre chose et puis le comportement pas tant sur le terrain qu'autour du terrain. Là, je voudrais encore une fois, remercier les Présidents, les dirigeants de clubs.

J'ai le malheur de devoir lire les comptes-rendus de commission de discipline mais j'ai vu deux rapports où les arbitres remerciaient le Président du club et les dirigeants qui étaient là pour leur rôle, pour leur soutien, pour tout ce qu'ils avaient fait pour eux.

Je tiens à vous dire, que ce n'est pas un problème des clubs, c'est un problème de la société. On récupère des choses qui sont extrêmement compliquées et on n'est pas forcément armés pour les gérer.

On se pose la question aujourd'hui sur les démarches que l'on va avoir à faire. Est-ce que l'on doit aujourd'hui continuer à accepter un certain nombre de choses et on envisagera de faire un certain nombre de signalements au Procureur pour des propos qu'on ne peut pas entendre sur un terrain, qu'on n'accepterait pas d'entendre dans une entreprise, dans une école, nulle part. Et on ne doit pas laisser passer des propos sexistes, quand je dis sexistes... c'est pire que cela...

Je vous remercie encore pour ce que vous faites. On part toujours du rôle social, mais c'est lorsque physiquement vous êtes obligé de vous interposer, d'intervenir... on ne signe pas une licence pour cela.

On a aussi, une évolution. J'ai entendu parler d'écologie. Ce n'est plus un problème d'écologie aujourd'hui, c'est un problème de société. J'ai été interpellé cette semaine par le Maire d'une commune du District sur l'utilisation des lumières. Effectivement, aujourd'hui l'énergie est un souci.

Il faudra que l'on réfléchisse à nos championnats régionaux. Au prix du gasoil, est-ce que l'on va continuer à faire 450 kms en R3 ? Je ne pense pas.

Et puis, nous avons la gestion de la lumière. Effectivement, il en faut pour s'entraîner le soir parce que dans la journée, on travaille. Il va falloir gérer avec parcimonie la lumière. Et je vous rappelle que les matchs, en ce qui concerne les compétitions de District et de région sont fixés à la base le dimanche à 15H00.

Je vous encourage aujourd'hui à prendre contact avec votre mairie pour être sûre qu'il valide bien lorsque vous jouez en nocturne. Il y a un certain nombre de communes où les habitants protestent contre cette démarche de jouer le soir.

Je voulais terminer sur un dernier point en revenant sur les valeurs du football. Pour certains, les valeurs du football, c'est un concept commercial qu'on peut vendre. Pour moi, pour beaucoup d'entre nous, c'est d'abord ce que l'on vit, ce que l'on espère, ce que l'on souhaite pour nos jeunes.

Je vous souhaite une bonne saison. »

## 15. Discours de clôture du Président du District

---

*Lors de l'intersaison, nous avons eu beaucoup de mouvements :*

- Thomas REGENT a quitté le District de 20 septembre pour la Ligue des Pays de la Loire au poste de CTR PPF Il est remplacé par Colin GASNIER qui est en poste depuis ce matin en tant que CTD DAP.
- Grégoire PAGEL, apprenti juriste en alternance nous a quittés plus tôt que prévu car sa candidature a été retenue par la Ligue du Football Professionnel au poste de juriste à compter du 19 septembre. Il me faut rappeler que :
  - o Mastias BOUAZIZ, notre 1<sup>er</sup> alternant saison 2018/2019 est au Ministère des Sports
  - o Anaïs LAFEUILLE, saison 2019/2020 après avoir obtenu son Master continu ses études
  - o Virgile PERRET, saison 2020/2021 a rejoint la Fédération de Rugby
- Le 12 septembre, Léa PRODHOMME a intégré le District en tant qu'apprentie au service Communication Evènementiel.

*Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez.*

*Le bénévolat au sein du District de Football de Loire-Atlantique est une priorité car sans eux, pas de District, ou tout au moins pas celui qui existe aujourd'hui.*

*L'écoute c'est la base de tout. La discussion et le dialogue permettent de construire en ayant pour objectif la passion de notre football. Elle ne peut se faire que dans une relation de proximité au sein de nos clubs.*

*Nous ne sommes pas toujours d'accord sur l'application des règlements et sur les sanctions sportives ou disciplinaires ; mais sachez que nous continuerons à les appliquer.*

*Nous lutterons contre les incivilités et particulièrement sur les fraudes concernant l'identité des joueurs ou des dirigeants présents lors des rencontres.*

*Je rappelle que de nouveau, nous allons faire un contrôle précis sur la participation des jeunes joueurs lors de l'organisation des plateaux.*

*Pas de licence = participation interdite*

*Je vous rappelle qu'une licence est avant tout une assurance.*

*Je ne vais pas m'étendre plus longtemps car je tiens à préserver en ce début de saison le moment de convivialité nécessaire aux bonnes relations que nous entretenons avec vous et je vous remercie de votre confiance.*

*Nous allons nous retrouver autour de nos traditionnelles pizzas.*

*Je clôture cette Assemblée Générale à 11h45. Et je vous invite au vin d'honneur offert par le District après que vous soyez passés récupérer vos dotations. »*

Le Président,  
Alain Martin



Le Secrétaire Général,  
Jean Pierre Bouillant

